



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 16894

Texte de la question

M. Bernard Deflesselles attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le financement du Service d'aide aux victimes en urgence (SAVU). Créé il y a bientôt dix ans à la demande de l'État, ce service apporte un soutien psychologique et juridique en urgence pour les victimes des infractions les plus graves (homicides volontaires, vols à main armée, violences conjugales). Alors même qu'il est le principal financeur de ce service, l'État s'est désengagé progressivement du financement. À défaut de réponse quant à la reconduction de ces subventions, la fermeture de SAVU est envisagée et par voie de conséquence le licenciement de leurs personnels. La disparition de ce service d'urgence serait une perte dramatique pour les territoires qui connaissent une criminalité inquiétante. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelle mesure le Gouvernement entend prendre pour remédier à la situation financière actuelle des SAVU.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Deflesselles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16894

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 973

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)